



L'ÉTUDE SYSTÈME

Un outil pour appréhender une évolution de votre exploitation

Regroupement d'exploitations, installation d'un jeune, développement d'un nouvel atelier, changement de production... autant de situations qui modifient le fonctionnement global de

l'exploitation. Afin d'éviter de nombreuses erreurs souvent rencontrées dans ces situations, et pour prendre en compte l'ensemble des éléments du projet, la Chambre d'Agriculture de la Meuse propose aux éleveurs de les accompagner dans la réflexion sur l'évolution de leur système.

Une étude de système, pour quoi faire ?

Un système d'exploitation a un fonctionnement complexe : chaque atelier de production ne peut être complètement déconnecté du fonctionnement global de l'exploitation, de son environnement, du choix des hommes qui pilotent la ferme. Ainsi, tout changement aura de nombreuses répercussions et peut, sans réflexion préalable, bouleverser l'équilibre d'une exploitation qui fonctionne bien.

Prenons quelques exemples d'actualité :

- dans une exploitation au potentiel cultural favorable, faut-il intensifier son système fourrager et retourner une partie de ses surfaces en herbe pour y implanter des céréales ?
- les CTE / CAD arrivant à terme, est-il plus intéressant de recontractualiser une Mesure Agro Environnementale (MAE) ou, dès lors que le chargement n'est plus une contrainte, n'est-il pas préférable d'intensifier globalement son système ?
- la date «butoir» de réalisation des travaux de mise aux normes



L'étude s'appuie sur l'expérience des Réseaux d'élevage.

arrivant à échéance, de nombreux éleveurs s'interrogent sur les différentes solutions à adopter : ai-je intérêt à investir, à me regrouper, à arrêter la production... ?

- le Plan bâtiment offre des opportunités d'investissement intéressante, encore faut-il vérifier, avant d'y souscrire, que mon système est cohérent et mon projet bien adapté...

Mais comment mesurer l'impact de ces changements sur la

globalité de l'exploitation ? C'est précisément pour répondre à ce type de questions que la Chambre d'agriculture de la Meuse propose d'étudier avec vous vos projets, afin de vous aider à trouver la meilleure cohérence possible dans votre système d'exploitation.

La prestation : l'expérience des Réseaux d'élevage

Le suivi par les Réseaux d'élevage d'une large gamme d'exploitations a mis en évidence que les facteurs de réussite économique reposent sur un nombre

limité de grands équilibres. Certains sont spécifiques, d'autres concernent l'ensemble de l'exploitation :

- adéquation entre les contraintes de l'exploitation, les surfaces et les animaux utilisateurs de ces surfaces,
- valorisation des surfaces en herbe conforme au potentiel des prairies et en rapport avec le niveau d'intensification,
- cohérence entre le système de production et les charges engagées,
- adéquation entre la taille des exploitations, la dimension des ateliers et la main d'œuvre disponible.

Les suivis effectués dans les fermes des Réseaux d'élevage mettent en évidence de réelles possibilités d'améliorer le revenu des éleveurs sans qu'ils soient obligés d'augmenter pour autant leur cheptel ou leurs surfaces, c'est-à-dire leur temps de travail et leurs investissements.

Outre la connaissance du fonctionnement de systèmes optimisés, les Réseaux d'élevage ont permis d'obtenir des méthodes et des références objectives, réalisables et utiles dans l'élaboration de conseils spécifiques.

Ainsi au cours d'une étude système, nous vous proposons dans

un premier temps de faire le diagnostic du fonctionnement actuel de votre exploitation :

- analyse des points forts et des améliorations à apporter à votre système,
- élaboration des différents scénarios d'évolutions possibles de l'exploitation.

Chaque scénario fera l'objet d'une approche visant à :

- décrire un fonctionnement technique global de l'exploitation le plus cohérent possible (fonctionnement du troupeau, assolement, prévision fourragère, gestion de la fertilisation, gestion de l'alimentation, place dans les bâtiments, main d'œuvre...),
- réaliser un chiffrage allant jusqu'à l'EBE.

Cette démarche permet à l'éleveur de pouvoir comparer les différentes possibilités (système initial optimisé, simulations...) qui s'offrent à lui. Si le besoin s'en fait sentir, l'étude peut être complétée par des éléments d'informations techniques sur des points bien précis sur lesquels l'exploitant s'interroge.

Comment se déroule la prestation ?

Au cours d'un premier rendez-vous, un conseiller visite votre exploitation et fait le point avec vous sur le fonctionnement actuel de votre structure.

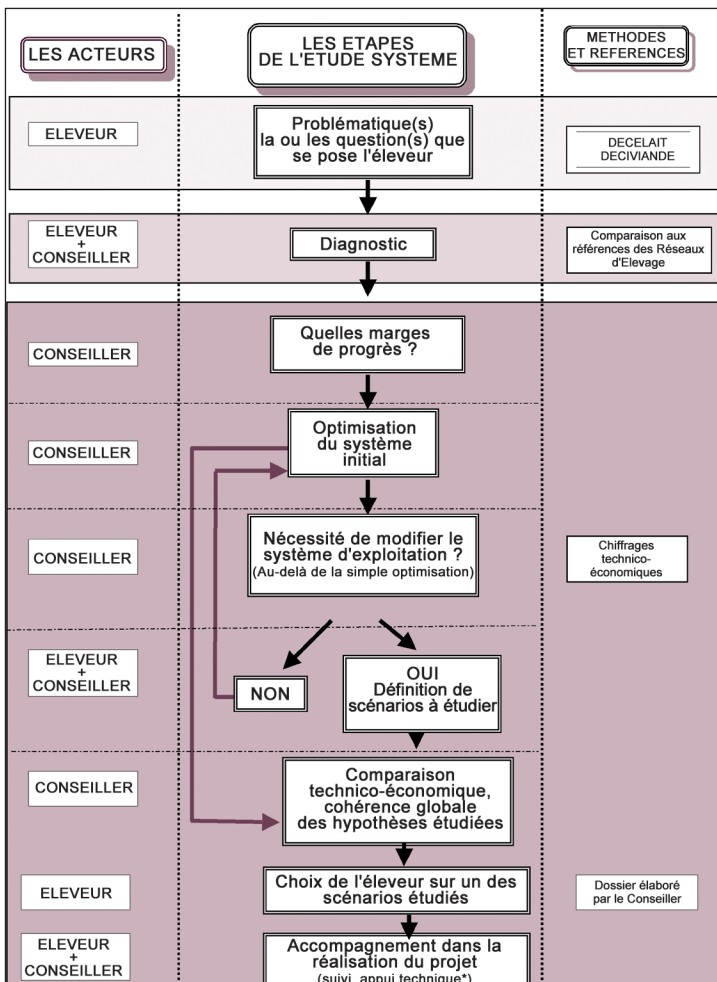
Puis, il élabore avec vous la trame des scénarios à étudier pour répondre à vos interrogations. C'est ensuite à partir des éléments techniques et économiques que vous lui aurez fournis que le conseiller finalisera votre étude de projet.

Une remise des résultats de l'étude est prévue chez vous afin de pouvoir instaurer une discussion et répondre à vos éventuelles questions.

Et après ?

Une fois l'étude finalisée, l'éleveur a toutes les cartes en main pour prendre ses décisions. Le choix de l'une ou l'autre des hypothèses peut alors être fait en connaissance de cause.

Reste ensuite à mettre en œuvre ce qui a été retenu. Que ce soit une optimisation de l'existant, ou une modification plus ou moins importante de son système, la Chambre d'agriculture peut là aussi vous accompagner pour la mise en œuvre, en vous apportant le conseil technique approprié.



Faire un diagnostic et élaborer différents scénarios possibles.

Vos interlocuteurs

Le responsable du projet Elevage de la Chambre d'Agriculture de la Meuse : **Damien LUC**

L'équipe conseil global en exploitation d'élevage :

- **Conseiller Ovins** : Pascal Carillet : 03 29 83 30 01

pascal.carillet@meuse.chambagri.fr

- **Conseiller Bovins Viande** : Arnaud Deville : 03 29 83 30 66

arnaud.deville@meuse.chambagri.fr

- **Conseillère Bovins Lait** : Fanny Mesot : 03 29 83 30 60

fanny.mesot@meuse.chambagri.fr